

JOURNÉE DIOCÉSAINNE - 9 DÉCEMBRE 2017

Invités : prêtres en activité, diacres, laïcs membres des EAP ou pressentis pour constituer un jour une EAP.

Objectif de la journée : s'approprier ensemble, laïcs, diacres et prêtres, la nouvelle Charte des paroisses et la promulguer.

- 9 h 15 Accueil, remise de dossiers (Charte, documents pédagogiques, feuille de chants) - café
- 9 h 30 Prière du matin.
- 9 h 50 Présentation de la journée par Mgr Camiade.
- 10 h 00 Présentation générale de la Charte à partir du document pédagogique, en insistant sur le rôle des EAP.
- 10 h 20 Témoignages de membres d'EAP : *comment vivons-nous cette mission d'Église, en quoi cela nous réjouit, nous éprouve, fait grandir notre foi et notre humanité ?*
- Témoignage de prêtres sur ce que l'EAP leur apporte et a changé dans leur ministère.
- 11 h 00 Enseignement sur quelques repères fondamentaux :
- le fondement baptismal de la mission des laïcs en Église et la spécificité des ministères de l'évêque, du prêtre et du diacre [à partir de *Lumen Gentium* en Vatican II et de *Christi fideles laïci* de saint Jean-Paul II] ;
- les enjeux missionnaires des structures paroissiales [à partir de l'exhortation post-synodale du pape François *Evangelii Gaudium*].
- 11 h 45 Lecture du document "*Exemples en vrac de questions concrètes se posant dans une EAP*" et mise en petits groupes mélangés (*les prêtres et diacres sont répartis dans le divers petits groupes, mais pas avec des personnes de leur propre paroisse*).
- Échanges en petits groupes (*nommer un secrétaire et un animateur*) :
- ce que je retiens de tout ce que j'ai entendu et qui m'éclaire particulièrement.
- les questions qui me viennent, les éclaircissements dont j'ai besoin.
- Bien noter tout ce qui est dit dans le groupe et prévoir une ou deux questions principales à faire remonter en début d'après-midi.*
- 12 h 45 Repas tiré du sac.
- 14 h 00 Remontée des petits groupes. Questions-réponses.
- 14 h 45 Reprise, précisions et quelques remarques pratiques.
- Informations à propos des outils de formation disponibles et de l'échéancier de mise en place de la Charte.
- 15 h 30 A la Chapelle : prière d'envoi et promulgation de la Charte par Mgr Camiade.
- 16 h 00 Fin.